

Le Jour, 1952
10 juillet 1952

ECONOMIE LIBANAISE

Les pays qui n'ont pas des richesses naturelles à tirer de leur sol, **il faut leur donner la liberté économique pour richesse. Autrement, comment vivraient-ils ?**

Quelle misère ne serait pas la leur sans toutes les ressources de l'intelligence !

C'est le cas du Liban, de la façon la plus saisissante ; et c'est ce qui fait qu'ici, il faut défendre la liberté comme d'autres défendent leurs mines d'or, leurs gisements de pétrole, leurs plantations d'hévéas ou leurs champs de coton.

Un gouvernement libanais doit toujours se dire qu'il ne faut pas faire des Libanais des juifs, sur le plan financier, selon la tradition ; c'est-à-dire des hommes qui, craignant de posséder des richesses visibles parce qu'ils redoutent la persécution fiscale, ne veulent plus que de la forme mobilière et secrète de la richesse, de sa forme mouvante et vagabonde.

Le Liban est donc dans son genre et pour sa petite taille **un pays unique au monde**. Il appelle une compréhension particulière parce que son destin est justement **un destin « hors série »**.

L'arsenal scientifique des économistes de l'univers peut paraître illusoire et vain pour un pays comme le nôtre ; nous sommes suffisamment économiste et financier nous-même pour pouvoir en témoigner avec force.

La dernière faute à commettre ici est de vouloir prendre modèle, pour la fiscalité et les finances, sur des pays où le cas exceptionnel du Liban est inconnu ; ou faudrait-il commencer à l'usage du « technicien » étranger par un cours de géographie et d'histoire.

Les dimensions physiques du Liban et la nature de sa population ne permettent pas ici l'application de « principes » fiscaux et économiques tenus **provisoirement** pour valables par l'Occident. Nous disons « **provisoirement** » parce que l'Occident est lui-même victime de **prétendus principes qui ont pour eux la vogue et contre eux l'expérience.**

C'est un peu comme le « Contrat social » de Rousseau.

Le premier capital des Libanais, en matière d'économie et de finance, ce n'est pas l'argent, c'est l'intelligence ; c'est l'intelligence et c'est la rapidité de mouvement. On ne traque pas sans folie, on n'impose pas sans une modération **extrême** un capital comme celui-là. Il n'est pas un financier libanais, (chargé surtout des finances publiques) pour ignorer que, sur dix Libanais, neuf (et une fraction) **vivent au-dessus de leurs moyens matériels en comptant sur leurs moyens intellectuels.**

Ce sujet fondamental, nous l'avons souvent exploré pour le bien de nos concitoyens, pour l'avenir de ce pays, pour le salut de l'État. **Nous y revenons parce qu'il s'identifie avec nos conditions d'existence.**

Beaucoup de Libanais ne gagnent que parce qu'ils dépensent. Les premières lois valables pour les Libanais sont celles de la psychologie, avant celles de l'arithmétique. Il faut faire bien attention à cela.